

Discours de Monsieur HUBERT ELIE, Consul de France à Venise, prononcé le 5 juin 1949 à la Grande Salle du Collège Arménien Moorat-Raphaël (Venise), à l'occasion de la célébration du bicentenaire de la mort du Vén. Abbé Mekhitar.

Monseigneur, mes Révérends Pères, Mesdames, Messieurs,

J'ai certes bien peu de titres pour évoquer ici votre si attachante histoire ni votre grand fondateur, dont vous célébrez aujourd'hui le deuxième centenaire. Je ne vous parlerai ni de l'Arménie antique, de l'Empire de Tigrane, ni de l'Arménie chrétienne, peut-être plus intéressante encore, telle que la caractérise la lettre aux Arméniens sur la foi, de Proclus, évêque de Constantinople. La seule chose que je veux en retenir, c'est qu'il y avait déjà là-bas, sur les rives orientales de la Mer Noire, un peuple fortement constitué dès les premiers siècles de notre ère. Vous savez trop, hélas, qu'après ces jours heureux, vinrent les guerres, les divisions, les défaites, la dispersion. En 1392, Léon VI de Lusignan, le dernier monarque arménien, meurt exilé, en France: nous devons à juste titre le considérer comme le symbole de l'union séculaire qui n'a pas cessé d'associer mon pays au vôtre. Depuis lors, l'Arménie ne s'est pas reconstituée.

Quand je dis que l'Arménie ne s'est pas reconstituée, j'entends qu'elle ne s'est pas reconstituée territorialement. Car moralement, ethniquement, dans sa langue, sa culture et sa religion, l'Arménie n'a pas cessé de vivre depuis lors, de développer sa foi en elle-même, autour de ses livres nationaux, penchée sur son histoire. Ce centre de vie et de lumière, de souvenirs toujours présents et d'espoirs sans cesse renouvelés, c'est ici, mes Révérends Pères Mékhitaristes, c'est à Venise que vous l'avez constitué et que vous continuez à vous en transmettre les uns aux autres le flambeau dans votre monastère qui nous est si cher, dans votre île de Saint-Lazare.

Après les années sombres de la dispersion, quand tout espoir paraissait perdu, il s'est trouvé, en effet, au début du XVIII^e siècle, un grand patriote, en même temps qu'un grand chrétien, pour comprendre que, si l'on voulait transmettre ce flambeau aux générations futures, il fallait, étant donné le malheur des temps, le transférer en terre étrangère. Et c'est l'île Saint-Lazare qui fut choisie, sur cette terre vénitienne si accueillante et sympathique à tous comme si ces exilés avaient voulu ainsi prendre le maximum de garanties pour que le foyer ancestral se maintienne à l'abri de tous les malheurs qui avaient fondu sur lui en Asie.

Déjà, en Orient, les nations chrétiennes sentaient revivre en elles les approches de la résurrection. L'une après l'autre, en commençant par la Grèce, qui est unie avec vous par tant de liens historiques et spirituels, par tant d'affinités linguistiques et ethniques, les peuples s'affranchirent. Seuls, les Arméniens ne récupérèrent pas leur terre natale, et ils ne la récupèrent même pas en 1919, quand tous les espoirs

semblaient permis. Aujourd'hui, Israël lui-même a mis fin à sa diaspora, qui, à beaucoup, paraissait inéluctable. L'Arménie attend encore cette pleine indépendance dont sa survivance morale à travers tant de siècles et d'épreuves devrait cependant constituer une éclatante justification.

C'est donc vers vous, mes Révérends Pères, dans cette île Saint-Lazare dont vous avez fait aussi le sanctuaire de votre nation, que convergent tout naturellement vos compatriotes quand, en des jours comme aujourd'hui, ils célèbrent un anniversaire aussi important dans l'histoire arménienne que celui du Serviteur de Dieu, le vénérable Abbé Mékhitar de Sébaste, qui sut, avec tant d'autorité inaugurer la restauration de cette belle littérature arménienne à l'étude de laquelle vous ne cessez de vous consacrer. N'est-ce pas, en effet, autour de vos beaux manuscrits, ornés d'enluminures et de miniatures précieuses, dont vous poursuivez la collection pour en éviter la destruction, autour de votre belle liturgie que vous maintenez dans son intégrité historique et que nous vous remercions de nous faire admirer et entendre, que se perpétue le foyer inaliénable de votre patrie?

Cette patrie, croyez-le bien, est aussi un peu celle de la France, comme je le crois pouvoir anticiper sur votre réponse en disant que la patrie de tout Arménien est aussi un peu la France. Rappelant tous nos souvenirs historiques communs, Lamartine évoquait, le 24 septembre 1848, au cours de son discours d'inauguration de votre Collège de Paris, le besoin incessant d'échange d'idées qui caractérise les deux jeunesses, arménienne et française. Au lendemain de la réouverture de ce Collège, c'est un même vœu d'une union toujours plus étroite entre nous que je formule aujourd'hui. La colonie arménienne en France compte aujourd'hui 100.000 âmes, 12.000 d'entre eux ont combattu dans l'armée et la marine françaises. Qu'ils reçoivent ici le témoignage de notre gratitude, ainsi que ceux qui prirent part à la Libération. La France n'oubliera pas les centaines de déportés et de fusillés arméniens, parmi lesquels l'héroïque Manouchian, dont le portrait fut affiché avec celui de ses camarades sur les murs de toutes les communes de France.

C'est dans ces sentiments d'amitié réciproque et de mutuelle compréhension, dont témoigne la présence ici de M. Justin Godart, représentant du Gouvernement français, que je vous exprime, Monseigneur et mes Révérends Pères, au nom de l'Ambassadeur de France à Rome, le témoignage de la part très vive que je prends à la commémoration de votre saint Fondateur, à laquelle je vous remercie d'avoir bien voulu me convier, en vous renouvelant tous les vœux que je forme pour la prospérité et pour la réalisation des aspirations de votre communauté.